



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

En 2024, ont été organisées :

- trois réunions en présentiel de l'OA élargi de BN, et ce aux dates suivantes : le 22/01/2024, le 31/05/2024 et le 11/12/2024 ;
- la réunion de l'AG en date du 22/02/2024 ;
- une réunion en visioconférence d'un OA tenu en urgence, le 29/03/2024, à 18 h 00 réunissant trois administrateurs (Mario Ninanne, Karin Stevens et Jean Leveque) pour discuter d'un éventuel recours en néerlandais contre l'un des permis du projet Dhro!me.

Par ailleurs, de nombreux courriels ont été échangés entre les administrateurs pour recueillir des avis/accords en vue de répondre rapidement aux demandes adressées à BN.

L'habilitation de Mario Ninanne pour qu'il puisse agir/ester en justice au nom de Bruxelles Nature a été renouvelée lors de l'AG de 2024.

Au cours des chapitres qui vont suivre, nous détaillerons les différentes activités, actions, sujets, qui ont marqué l'année 2024 de BN.

Avenir de Bruxelles Nature

En 2024, Thérèse Baekelmans, Elisabeth Fauville et José-Luis Pinella ont remis leur mandat d'administrateur.

Mario Ninanne, qui pensait démissionner de son poste de président au 31/12/2024, l'a finalement provisoirement prolongé.

Michèle Rooseleir a pris ses fonctions de secrétaire en remplacement d'Elisabeth Fauville, démissionnaire, lors de l'AG de 2024. Elle partage depuis lors les tâches de secrétariat avec Michel Moreels, ce qui consiste en : suivi des courriels arrivant sur la boîte générale de BN, contacts oraux, rédaction des PV des OA, OA élargis et AG, transmission de documents au tribunal d'entreprise, fichier UBO, réponses aux enquêtes publiques nécessitant l'intervention de BN, participation aux commissions de concertation faisant suite aux enquêtes publiques.

Le suivi et approbation des demandes de classement de sites pour lesquelles BN est d'accord de « porter » le dossier sont assurés par Mario Ninanne ; Michel Moreels y intervient également en participant à certaines réunions du comité rédactionnel de la demande de classement, et en conseillant les rédacteurs de dossiers.

Le *Memorandum* de BN, dont le libellé – consultable sur notre site internet – datait de 2014, a été « rafraîchi » par Michel Moreels compte tenu de l'évolution de la politique environnementale à Bruxelles durant la dernière décennie.

En 2024, Ann Bonew (*Power4trees*) est devenue membre effectif de BN lors de l'AG du 22/02/2024.

Lors du dernier OA élargi qui s'est réuni en décembre 2024, un appel à candidature en vue de recruter de nouveaux administrateurs a été lancé : quatre personnes ont

montré leur intérêt, à savoir Mireille Roillet (*Bois de la Grappe*), Anne Bonew (*Help4trees/Power4Trees*), Johanne Verbokhaven (*Help4Trees*) et Valérie De Smet (*Bergoje Trees*). Etant donné leur emploi du temps déjà assez chargé, ces candidates désirent entrer « sur la pointe des pieds » à BN ; elles pourraient être confirmées dans leur mandat d'administrateur dès l'AG prochaine, moyennant demande écrite de leur part à adresser à l'asbl.

A noter que les autres tentatives entreprises pour recruter de nouveaux membres effectifs ou administrateurs (sensibilisation de membres volontaires de Natagora) n'ont pas abouti.

We Are Nature.brussels

BN suit avec intérêt les actions de WAN et s'associe à l'asbl dans diverses de ses actions.

a. Citation en justice du Gouvernement bruxellois, initiée par WAN, BN et 931 personnes physiques requérantes

Chronologie des événements (cf. site internet de WAN) :

- **5 février 2024** – Le procès débute. L'ASBL We Are Nature.Brussels, soutenue par l'asbl Bruxelles-Nature, ainsi que 931 Bruxelloises et Bruxellois, citent la Région et le Fonctionnaire délégué à comparaître devant le tribunal de première instance. La citation écrite par le conseil de We Are Nature.Brussels, Maître Vincent Letellier, est amenée par huissier au cabinet du Ministre-président Rudi Vervoort.
- **22 mai 2024** – La Région de Bruxelles-Capitale, défendue par Maîtres Gaëtan Vanhamme et Anthony Mathieu, avocats (cabinet Lagasse & Van de Gejuchte), dépose son mémoire en réponse à la citation.
- **25 juillet 2024** – L'asbl We Are Nature.Brussels, l'asbl Bruxelles Nature et 931 personnes physiques répondent à leur tour à la Région bruxelloise.
- **8 novembre 2024** – La Région de Bruxelles Capitale dépose ses conclusions additionnelles et de synthèses.
- **26 décembre 2024** – L'asbl We Are Nature.Brussels, l'asbl Bruxelles Nature et 931 personnes physiques, déposent à leur tour leurs conclusions additionnelles et de synthèse.

b. Interpellation des élus communaux

En vue des élections communales du 13/10/2024, BN a emboîté le pas à WAN en adressant un courriel aux élus communaux des 19 communes de Bruxelles, afin de leur demander de préserver les espaces naturels et les sols vivants de leur territoire, cela notamment en refusant de délivrer certains permis d'urbanisme qui porteraient atteinte à ces espaces et sols.

c. Demande d'inventaire botanique du stade Verdonck à Anderlecht

WAN, associé au *Front des Mères*, a demandé à BN de pouvoir disposer de quelques personnes prêtes à contribuer à l'inventaire botanique d'un ancien stade de football (Anderlecht) qui pourrait être utilisé par les enfants du quartier comme aire de jeux mais aussi en tant que site permettant une approche pédagogique « nature ».

Michel Moreels et Michèle Rooseleir s'étaient montrés disponibles. A ce jour, faute de temps, l'inventaire n'a pu encore avoir lieu. A voir à la belle saison si nous pourrions honorer cette demande.

d. Travail de recensement des espaces naturels de la RBC

We Are Nature et des chercheurs de la VUB ont répondu à un appel à projets de recherche collaborative lancé par le *Brussels Centre for Urban Studies* (BCUS). La recherche, qui visait à mesurer, par la confection de cartes, l'impact des espaces naturels sur l'habitabilité de Bruxelles, notamment en termes de chaleur/fraicheur, de captation d'eau et de santé, s'est déroulée sous forme d'ateliers tout au long de l'année 2024 ; elle réunissait chercheurs et citoyens dans une approche collaborative, en réservant une place importante aux connaissances de terrain des citoyens. Les résultats de la recherche, clôturés fin 2024, devraient renforcer le combat pour la protection des espaces naturels, en ce qui concerne le procès juridique et le travail quotidien des collectifs.

Divers membres de Bruxelles Nature ont activement participé aux ateliers.

e. BN a rencontré Jean-Baptiste Godinot, représentant WAN, aux dates suivantes :

- *le 05/07/2024* (Jean-Baptiste Godinot, Michel Moreels, Michèle Rooseleir), au Grand Café près de la Bourse ; WAN y développe ses idées sur la question suivante : comment envisager des réponses sérieuses à la crise du logement (qui est réelle) sans détruire davantage de nature.

- *le 05/09/2024* : rencontre conjointe de WAN/BE (Jean-Baptiste Godinot, Michel Moreels, Michèle Rooseleir) avec Stéphane Vander Linden, associé MR de David Leisterh, dans son bureau de l'administration communale de Ganshoren. Le but de cette rencontre était de faire part à l'un des partis pressentis pour entrer dans le futur gouvernement bruxellois, des préoccupations des associations de protection de la nature en matière de préservation des sols vivants ; à cette occasion, une note destinée au formateur du futur gouvernement bruxellois a été remise à Stéphane Vander Linden, ainsi qu'une liste des sites et espaces verts menacés ou en passe de l'être. Le *Memorandum* de BN (qui datait déjà de 2014) a été adapté à cette occasion.

- *le 28/11/2024* (Jean-Baptiste Godinot et Fanny Vinet pour WAN/Mario Ninanne, Michel Moreels et Michèle Rooseleir pour BN), au *Cirio* près de la Bourse, pour discuter de « l'invitation proposée à BN par WAN à entrer dans un nouveau mouvement ». Depuis la fin du mois de juin en effet, WAN tente de lancer un mouvement qui rassemble des acteurs "nature", "logement" et "santé" pour, d'une part, construire une vision commune qui n'oppose plus les uns aux autres et les droits qu'ils défendent entre eux et, d'autre part, agir ensemble pour tenter d'avoir un impact plus fort en RBC.

BN accepte de collaborer avec WAN et d'entrer dans ce nouveau mouvement, qui n'a pas encore reçu d'intitulé.

Les différents dossiers suivis par BN

Nous renvoyons le lecteur aux différents PV des OA de 2024 pour avoir un aperçu de l'état d'avancement de ces dossiers.

Enquêtes publiques

En 2024, BN a répondu aux enquêtes publiques (EP) suivantes (au nombre de 12), et participé à certaines des commissions de concertation (CC) qui s'ensuivent :

- 17/01/2024 (**Potagers Ernotte-Varda**) : Ixelles – Watermael-Boitsfort – PPAS site Varda-Ernotte – L'EP relative à ce dossier s'est terminée le 26/12/2023 ; le 17/01/2024, K. Stevens et E. Fauville assistent à la CC relative à ce dossier ;

- 07/02/2024 (**Promenade verte Ten Reuken**) : 17/PFD/1837671 - Aménager la Promenade Verte le long de Tenreuken dans le cadre du subside octroyé par le Fonds « Bike in Brussels » de la fondation Roi Baudouin pour améliorer les infrastructures cyclables de la capitale en réalisant l'aménagement, sur toute la longueur de la voirie, d'un passage lisible confortable et sécurisé pour la Promenade Verte régionale et pour la liaison cyclo-piétonne au boulevard du Souverain, y compris l'accès par le sud au parc Tenreuken.

- 25/04/2024 (**Verrewinkelbeek**) : Enquête publique 16/PFD/1931700 - Rue de Percke, en face des n° 125B à 127G et des n° 112 à 122 1180 Uccle - Réaménager le ruisseau Verrewinkelbeek (ou Linkebeek) qui longe la rue de Percke sur un tronçon d'environ 370 mètres. BN a écrit une lettre de soutien à l'argumentation développée par Kauwberg Nature.

- 02/05/2024 (**Marais Biestebroek**) : Enquête publique relative au projet mixte réf. 01/PFD/1843512 - Avenue Raymond Vander Bruggen, 11 - 13 ; Quai Fernand Demets, 6_ Objet : *construire 6 nouveaux immeubles (343 logements et 11 commerces) avec un parking souterrain (184 emplacements voiture et 656 emplacements vélos)*. Michel Moreels et Michèle Rooseleir ont assisté à la CC.

- 17/05/2024 (**Allée des Iris**) : Enquête publique relative au projet mixte réf. 01/PFD/1903527 - Allée des Iris - Objet : *Construire un ensemble de 131 appartements, un parking souterrain de 117 emplacements et aménager les abords dans le cadre d'un permis de lotir (Lot F2) ;* BN n'a pas assisté à la CC.

- 14/06/2024 (**parc Goemaere**) : Enquête publique relative au projet mixte réf. 02/PFD/1927597 - Chaussée de Wavre, 1945, 1160 Auderghem - *Transformer et étendre un immeuble de bureau (7 228 m²) et changer son affectation en immeuble mixte comprenant 92 unités de logements (10.952 m²), 443 m² d'équipement d'intérêt collectif ou de service public (crèche) et 68 emplacements pour véhicules motorisés.* La CC de concertation relative à ce dossier a été annulée étant donné la procédure de demande de classement en cours, déposée par le collectif de défense du parc, soutenu par BN.

- 09/09/2024 (**Boiler Room**) : Dossier 17/PFU/193314_Référence communale 17/PFU/1933141/Avenue Charles-Albert 6, 1170 Watermael-Boitsfort. *Aménagement de l'ancienne chaufferie de la Royale Belge afin d'y développer une mixité fonctionnelle.* Faute de temps pour répondre à l'EP, M. Rooseleir a simplement demandé à ce que BN soit entendu en CC. M. Rooseleir a assisté à celle-ci en date du 24/09/2024, en compagnie de K. Stevens, présente au nom des AFS (Les Amis de la Forêt de Soignes).

- 09/10/2024 (**Eolienne site Audi**) : Enquête publique 07/PFD/1937119 et 07/IPE/1937085 – Rue de la Soierie, 200, 1190 Forest- *Construire et exploiter une grande éolienne et ses accessoires dans le cadre de la production d'énergie verte, installer 2 enseignes./ Construire des structures de protection contre les chutes de glace./ Placer des installations temporaires de chantier.* BN n'a pas assisté à la CC.

- 28/10/2024 (**site Meylemeersch**) : Dossier 01/PFD/1931286 - Route de Lennik 502, 1070 Anderlecht - Enquête publique du dimanche 29 septembre 2024 au lundi 28 octobre 2024. Michel Moreels a assisté à la CC.

- 18/11/2024 (**Grand Forestier**) : Enquête publique relative au projet réf. 02/LPFD/1939444 – Avenue du Grand Forestier, 1160 Auderghem - *Créer, sur un ancien complexe sportif, 4 lots pour immeuble à appartements et 3 autres lots (1 lot technique et 2 lots à vocation paysagère) et créer une voirie de communication privée.* Michel Moreels et Michèle Rooseleir ont assisté à la CC.

- 22/11/2024 (**PPAS Biestebroeck**) : Enquête publique relative au PPAS Biestebroeck II n° dossier PPAS_E2_AND_0059_ Abrogation du PPAS « Biestebroeck » AG 07/12/2017 (+ RIE + plan d'expropriation) et élaboration du PPAS « Biestebroeck II. Michel Moreels a assisté à la CC relative à ce dossier.

- 19/12/2024 (**stade Vander Putten**) : Enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme réf. rég. 04/PFD/1950605 - Rue de la Rosée, 1-3 1070 ANDERLECHT - Objet : *Monter une salle de sport temporaire pour répondre à l'urgence de relocalisation de la grande salle de sports du palais du Midi. 30 arbres à abattre.* BN n'a pas assisté à la CC.

Courrier de BN à particulier et à BE (demande de protection)

En date du 17/06/2024, BN a écrit à la S.A. Rivand (Anderlecht), propriétaire d'un terrain sis rue des Goujons à Anderlecht, pour lui signaler qu'une station *d'Ophrys apifera*, var. *chlorantha*, s'était développée sur les lieux et que cette espèce était strictement protégée.

Bruxelles Environnement a été averti par écrit de ce courrier, afin que l'institution puisse prendre les mesures nécessaires pour la protection du site.

Demandes de classement soutenues par BN en 2024

- Parc Goemaere 08/05/2024

Demande de classement du parc Goemaere, portée par BN, à la demande des riverains du site (cf. Catherine de Frescheville).

- Bois de la Grappe

La première demande de classement du Bois de la Grappe, introduite le 12/01/2024, a été déclarée caduque par les M&S en date du 19/09/2024 ; en cause : l'absence de réaction du gouvernement bruxellois. Une nouvelle demande de classement sera introduite début 2025 par Mireille Roillet et Wanda Balcers ; la protection des deux glaciers du site est également demandée.

- Meylemeersch 28/10/2024

Demande d'extension du classement du site.

Recours au Conseil d'Etat dans le cadre du dossier Droh!me

Le **24/02/2024**, Bruxelles Nature donne mandat à Maître Sambon en vue d'introduire un recours au Conseil d'État pour l'annulation du permis d'urbanisme 16/PFU/1846073 délivré le 29/01/2024 à Droh!me exploitation SA pour *rénover les bâtiments 01, 02,04 et 17. Maintenir leurs affectations en zone d'équipement et d'intérêt collectif ou de service public et en zone de commerce. Installer des grilles sous les gradins et en toiture. Aménager les abords des bâtiments.* (PU dit « P4 »).

Le **13/06/2024**, BN donne mandat à Maître Sambon afin d'introduire un recours en annulation au Conseil d'État concernant le permis mixte réf. 16/PFU/584128 octroyé le 15 avril 2024 : *aménager un parc de loisirs actifs à l'hippodrome de Boitsfort, afin d'y développer des activités culturelles, sportives, éducatives, de détente, événementielles et en lien avec la nature.* (Concernant ce recours, le 22/11/2024,

l'Auditorat émet un rapport sur pied de l'article 93 du règlement de procédure, proposant l'annulation du permis au motif que la modification du PRAS permettant l'exploitation du parking principal a été annulée par le Conseil d'État.)

Concernant le permis d'environnement 548.868, le **30/052024**, le Conseil d'État annule la décision du Collège d'environnement du 26 février 2018 et la décision de confirmation tacite du Gouvernement. Le **26 juillet 2024**, étant ressaisi de la demande, le Collège d'environnement décide de la refuser.

Le **29/08/2024**, la sa Droh!me Exploitation introduit un recours au Gouvernement contre la décision de refus du Collège d'environnement. Les associations, dont BN, seront convoquées à deux auditions au Gouvernement dans le cadre de ce recours (**19/12/2024** et **10/01/025**).

Le **25/10/2024**, le Conseil d'État annule la modification partielle du PRAS.

Le **12/12/2024**, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale adopte la modification partielle du PRAS arrêté le 3 mai 2001 relative à l'hippodrome d'Uccle-Boitsfort.

Plainte de BN contre abattages illégaux d'arbres

Une plainte avait été déposée en avril 2021 par BN avec constitution de partie civile pour abattages illégaux d'arbres en RBC (dossier 2021/037 de la Juge Heusghem).

En date du 23/04/2024, Mario Ninanne écrit un courriel au Parquet pour connaître l'état d'avancement de ce dossier (laurence.heusghem@just.fgov.be) ; il lui a été répondu que ce dossier en était toujours au même stade.

Fait à Wezembeek-Oppem, le 22.02.2025